

Les Problèmes de Santé de notre TERRITOIRE

Avant 2020 c'était :

D'un côté
Une Patientèle
Trop souvent inquiète
ou résignée
Souvent en déshérence
Parfois véhémement
Qui se tournent vers les élus



De l'autre côté
Des Professionnels de
Santé
Submergés
Parfois Démotivés
Trop souvent isolés
Qui espèrent des élus ...

Au centre
Des Elus qui disent
C'est un sujet « Régalien »
Cela ne nous concerne pas

2020 / 2021

UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE
DE L'URGENCE AU NIVEAU DE NOTRE TERRITOIRE

UNE URGENCE POURTANT BIEN IDENTIFIEE AU NIVEAU
DE LA REGION
et de
LA NATION

DES OUTILS EXISTENT

Mais

semblent peu ou pas connus de

nos professionnels de santé et de nos élus



2022/ 2023

LES ANNEES de l'ACTION

1- Création du CLS (Contrat Local de Santé)

2- Création d'une CPTS
(Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

3- Volonté de l'UGECAM de faire évoluer un CSSR en CSMR
pour devenir HPR.

4- Création d'une MSP.

- EXPLICATIONS

➔ CLS / CPTS / CSMR / MSP / Ç'est quoi ? Ça sert à quoi ?



Un maître mot :

« COORDINATION »

Que l'on va retrouver dans



1 - CLS - Contrat Local de Santé

2 - CPTS - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

3 - MSP - Maison de Santé Pluridisciplinaire

4 - CSMR / HPR Centre de Soins Médicaux et Réadaptation / Hôpital de Proximité

Pour CHERCHER et TROUVER des SOLUTIONS adaptées et Pérennes

- Le CLS – Contrat Local de Santé -



Communauté de Communes du
HAUT VALLESPIR

Une initiative des Elus du Territoire
de la CCHV et de la CCV dès 2020



Janvier 2022 : ACTION !

Recrutement de Mme Amélie MAGNE Coordinatrice

Décembre 2022 signature avec
L'ARS / CPAM / Conseil Départemental / CCHV / CCV

Un CLS ça sert à quoi ?

1- Etablir le diagnostic de santé du Territoire

2- Elaborer un programme d'Actions

3- Définir des Objectifs pour :

- Réduire les inégalités Territoriales de Santé
 - Améliorer les Parcours de Soins
 - Promouvoir l'Attractivité du Territoire
- et bien plus encore ... 1^{er} bilan début 2024 ...



Pourquoi un CLS ?

Organiser un forum
santé annuel

Mise en place de
permanences de
soutien psychologique

Faciliter le
déplacement en
milieu rural pour
favoriser l'accès aux
soins



Réaliser un guide santé de tous
les acteurs du territoire

Soutien au projet
d'une CPTS

Accompagner la mise
en place de centre de
formation

Promouvoir l'attractivité
du territoire

Exposé – Présentation - Découverte

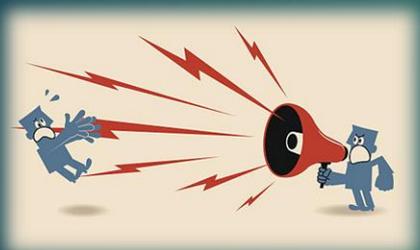
DES CPTS

SENSIBILISATION – MOTIVATION –

NB : Elles existent depuis 2016 !

Présentation dans les PO : Janvier 2020 !

Expliquées au Boulou : Mars 2022 !





CPTS veut dire . . .

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

Objectif pour la France : 1000 CPTS fin 2024
en étroite collaboration avec
les CLS et les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)

Communauté Professionnelle de Santé

- ▶ Cela veut dire :
- ▶ TOUS les professionnels de Santé :
- ▶ Médecins
- ▶ Pharmaciens
- ▶ Chirurgiens-Dentistes
- ▶ Infirmiers/ères – IPA (Infirmiers en Pratique Avancée)
- ▶ Kinésithérapeutes / Ergothérapeutes
- ▶ Biologistes
- ▶ Sages Femmes
- ▶ Opticiens / Orthoptistes / Podologues / Orthophonistes / Diététiciennes /
- ▶ Aides à domicile / Aides-Soignants / Ambulanciers ...
- ▶ Education physique



DEFINIR un TERRITOIRE

Définir des limites géographiques logiques
qui correspondent aux aspirations des professionnels

Avec une population significative

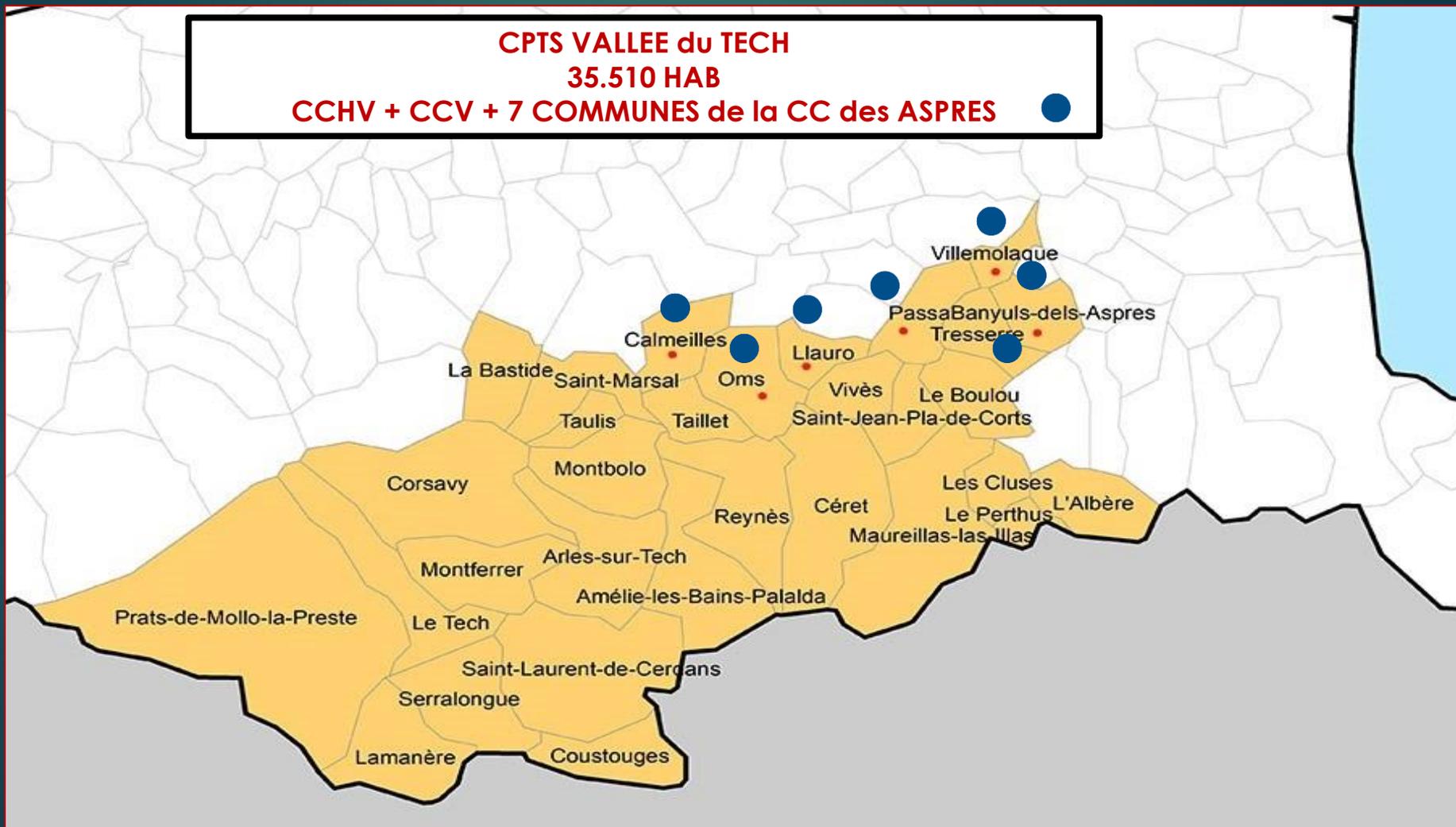
Avec un panel de ressources suffisant

Repérer les forces vives du territoire
et identifier ses problèmes d'accès aux soins.

Les frontières de ce territoire restent ouvertes.



CPTS VALLEE du TECH
35.510 HAB
CCHV + CCV + 7 COMMUNES de la CC des ASPRES



QUATRE MISSIONS ESSENTIELLES

1 – PERMANENCE DES SOINS

prise en charge des Soins non programmés (Urgences non vitales)
et accès à un médecin traitant

2 - Organiser des PARCOURS de SOINS

3 – Définir des THÈMES de PREVENTION

4 – Réponses aux crises sanitaires graves

MAIS AUSSI :

- ▶ ETABLIR UNE COORDINATION AVEC
 - ▶ LA BIOLOGIE
 - ▶ LA RADIOLOGIE
 - ▶ LES SPECIALISTES
 - ▶ CHU
 - ▶ CHR / SAMU / SMUR /
 - ▶ CLINIQUES
 - ▶ MSP / EHPAD
 - ▶ Cures Thermales
 - ▶ PMI
 - ▶ SANTE SCOLAIRE
 - ▶ SANTE AU TRAVAIL



DONC :

- ▶ Améliorer la prise en charge de la population
- ▶ Répondre aux besoins de santé d'un territoire
- ▶ Baisser le recours aux urgences qui encombre le 15
- ▶ Regrouper les professionnels de ville autour d'un projet
- ▶ Améliorer les conditions d'exercices des praticiens
- ▶ Libérer du temps médical
- ▶ Les aider pour les tâches administratives chronophages
- ▶ Les aider dans leur formation continue
- ▶ Les aider face aux situations d'irrespect et d'insécurité
- ▶ Les aider dans leurs recherches de remplaçants

MOT CLEF : COORDINATION

Travailler ensemble au sein d'un territoire

- ▶ En assurant une meilleure coordination
- ▶ Organiser une permanence des soins et répondre aux soins non programmés
- ▶ Aider au maintien à domicile des plus fragiles
- ▶ Structurer et fluidifier les parcours de soins
- ▶ Regrouper les équipes de soins primaires
- ▶ Gérer les situations complexes
- ▶ Libérer des tâches administratives



- ▶ C'EST VALORISER LES PROFESSIONNELS DE PROXIMITE

IL y a URGENCE à S'ORGANISER

- ▶ Pousse démographique (+ 5000 Hab/an) et 28% de retraités
- ▶ Nombre critique de praticiens dans les 10 années à venir
- ▶ Féminisation de la profession avec d'autres temps de travail
- ▶ Difficultés pour trouver un médecin traitant
- ▶ Permanence des soins en souffrance
- ▶ Pression sur les soins non programmés
- ▶ Soins à domicile ... négligés ...
- ▶ Maintien à domicile des plus fragiles
- ▶ Isolement des praticiens
- ▶ Démotivation des soignants



ON NE REVIENDRA PAS EN ARRIERE

POURQUOI – ?

- ▶ MODERNISATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
- ▶ VALORISATION DES PRATIQUES COLLABORATRICES
- ▶ ATTRACTIVITE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE
- ▶ SOUPLESSE DU DISPOSITIF
- ▶ ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS
- ▶ TOTALE LIBERTE sur l'UTILISATION du FINANCEMENT

ACTION / PRAGMATISME / REALISME

1- Définir et donner un nom au territoire = **CPTS Vallée du Tech**

2- Identifier les professionnels de ce territoire avec la CPAM et les informer : OK

3- Créer une Association « LOI 1901 » : OK

4- Identifier les besoins / Mobiliser les acteurs / Identifier les actions prioritaires : OK

5- Rédiger une lettre d'intention avec demande de financement : OK

6- Après Accord de l'ARS : OK

7- Concevoir et élaborer le projet pour obtenir la validation : OK

8- Après Validation par l'ARS et la CPAM : OK

9- Signature du Contrat ACI : **11-07-2024**

MISE EN ŒUVRE : Juillet 2024 – Tous les voyants passent au vert



CSSR – Centre Soins de Suite et Réadaptation (3)

devenu

CSMR – Centre de Soins Médicaux et Réadaptation

Qui obtient sa labélisation

HPR – Hôpital de Proximité Régional (avril 2025)

Ayant intégré intégré une

MSP – Maison de Santé Pluridisciplinaire

C'est une Articulation entre Secteur Hospitalier et Secteur Libéral



- 1- Maison de Santé Pluridisciplinaire Créée en mai 2023 - Aujourd'hui = 5 médecins libéraux.
- 2- MSP Accueillie au sein du CSMR – Le Vallespir – Av de la Méditerranée – Le Boulou – Merci à l'UGECAM et à son dynamique directeur.
- 3- Cinq Médecins spécialistes en médecine générale dès juillet 2024 dont un médecin maître de stage pour accueillir des internes en fin de cursus universitaire. Le recrutement se poursuit.
- 3- Une MSP ce n'est pas seulement des médecins, c'est aussi des infirmiers, des kinésithérapeutes et toutes autres professions médicales pour un exercice coordonné.
- 4- Une MSP a pour vocation :
 - ➔ 1- Favoriser la coordination pour une patientèle commune.
 - ➔ 2 – Attirer de jeunes professionnels avec un exercice en équipe.
 - ➔ 3 – Apporter une prise en charge globale.
 - ➔ 4 - Organiser une permanence des soins – Urgences non critiques.
 - ➔ 5 – MSP / CPTS / CLS / CSMR / HPR = TRAVAIL COLLECTIF !

CSSR LE VALLESPIR ➡ CSMR ➡ HÔPITAL DE PROXIMITÉ DÈS 2025

Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation
Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif – ESPIC -

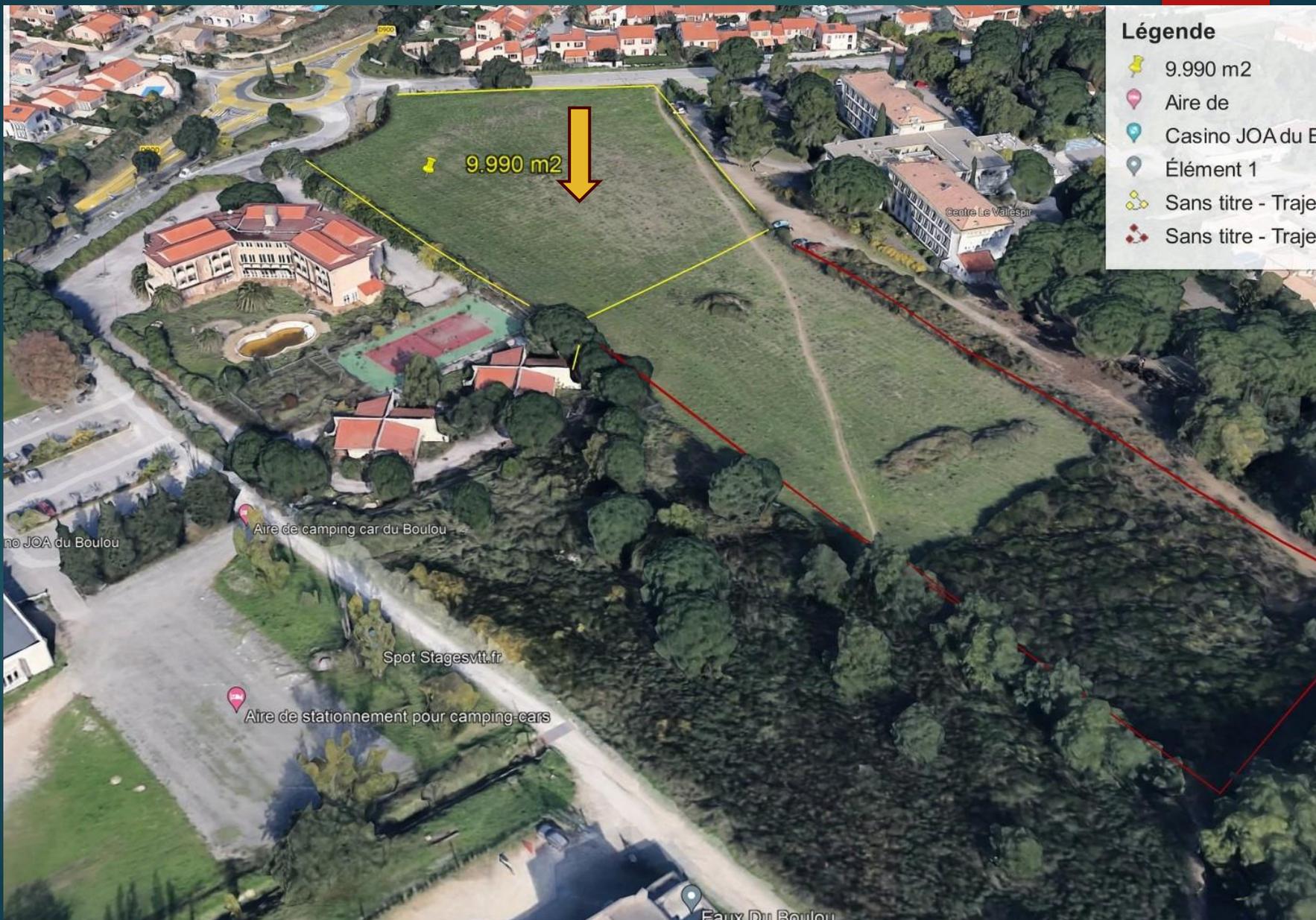
Gestionnaire = UGECAM Occitanie
groupe de l'assurance maladie

- 96 lits exploités aujourd'hui
- Mais, sans attendre le nouveau bâtiment
- Extension fin 2025 de plus 12 lits d'hospitalisation complète
 - dans des bâtiments modulaires
 - + 15 places d'HDJ (Hospitalisation de Jour)
- Accord de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie
 - pour la construction d'un nouvel établissement
 - à horizon 2028 / 2029 – Début des travaux fin 2026 -
 - choix stratégique de maintenir une offre de proximité

CSMR LE VALLESPYR – LE BOULOU

- ▶ Réforme des autorisations
 - ▶ Gériatrie
 - ▶ Endocrinologie - Diabète
 - ▶ Obésité
 - ▶ Néphrologie
 - ▶ Oncologie
 - ▶ Oncohématologie
 - ▶ Médecine Générale
 - ▶ Soins palliatifs

- ▶ Parcours de soins global après le traitement d'un cancer
- ▶ Augmentation de la capacité à 15 Lits identifiés soins palliatifs
- ▶ Maintien et diversification des accompagnements au titre de la mention affections métaboliques et endocriniennes.
- ▶ Ouvrir des consultations externes : Gériatrie / Nutrition – Obésité – Endocrinologie / Néphrologie / Ostéodensitométrie / Médecine préventive / Addictions ...



Proposer une offre de Soins non Programmés (Court terme)

- ▶ Mise à disposition de locaux pour accueillir médecins généralistes / spécialistes et professionnels de santé libéraux : **MSP créée en mai 2023**
- ▶ Hospitalisation directe de patients en HPR
- ▶ Conventions avec plateaux techniques : Clinique du Vallespir CERET / Laboratoire MEDILAB / CH Perpignan.
- ▶ Mise à disposition du plateau technique de kinésithérapie

Et Demain (Moyen terme)

- ▶ Obtenir une autorisation de médecine. C'est fait !
- ▶ Relocaliser le laboratoire à proximité directe de l'HPR
- ▶ Attractivité : Médecins Spécialistes / Chirurgiens-Dentistes / Radiologie / Biologie / Hémodialyse / Imagerie médicale / ...
- ▶ Développer les liens avec CPTS et MSP.
- ▶ Labélisation Hôpital de proximité dès 2025 avant même la construction de la nouvelle structure : C'est fait depuis avril 2025 !

- 1- Acquisition du terrain auprès de la commune du Boulou : 2024
- 2- Pour un nouvel établissement de 108 lits + Réserve de 12 lits ou plus – Livraison prévue second semestre 2028 / premier semestre 2029 -
- 3- Plateau technique de 500 m² accessible aux soins extérieurs
- 4- Intégration d'un CENTRE MEDICAL de 8 cabinets de consultations occupés par la **MAISON de SANTE PLURIDISCIPLINAIRE** du BOULOU .



Merci de votre attention

28



10-06-2025 - COMMISSION-SANTE-PREVENTION-RISQUES SANITAIRES – LE BOULOU –
Dr Pierre Verclytte à votre disposition pour tout renseignement : pierreverclytte@mairie-leboulou.fr